

Plan inclusion

2026-2027

Le **plan d'action inclusion du Lycée Jean Monnet** s'engage à soutenir les participants ayant moins d'opportunités dans leurs projets de mobilités grâce au programme Erasmus+. Dans le cadre de la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur, l'établissement s'engage à respecter le principe de non-discrimination, à garantir un accès égal et équitable aux participants de tous horizons, en particulier les personnes moins favorisées.

Dans le cadre du programme Erasmus+, le Lycée Jean Monnet accompagne individuellement chaque participant dans leur projet de mobilité et se tient particulièrement à l'écoute des personnes les plus fragiles, les moins enclines à entreprendre un départ à l'étranger. Dans ce but, le plan d'action inclusion Erasmus permet d'apporter des soutiens complémentaires à certains profils de participants.

Un complément financier forfaitaire Erasmus est attribué aux participants suivants :

- Boursiers à l'échelon 6 et 7
- En situation de handicap
- Porteurs d'une affection longue durée
- Habitants en zone ZFRF, zone France Ruralités Revitalisation

Par sa pédagogie et toutes les structures éducatives qui le composent, le Lycée Jean Monnet défend des valeurs de partage, d'égalité des chances et de respect des différences. Il place la culture et l'ouverture internationale au cœur de ses préoccupations, propose un Espace de rencontre avec l'œuvre d'art (EROA / en partenariat avec le FRAC Auvergne) et une résidence pour les artistes, accueille de nombreux intervenants professionnels internationaux dans toutes les filières de formation.

L'établissement propose également différents dispositifs d'inclusion et d'insertion : le dispositif PIDP, plateforme d'insertion dans le cadre d'une mission de lutte contre le décrochage scolaire ; le dispositif ULIS, unité localisée d'inclusion scolaire pour les élèves porteurs d'un handicap ; le dispositif UPE2A, unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants.

Enfin, l'établissement met tout en œuvre pour accueillir les publics porteurs de handicap ou présentant des problèmes de santé : accessibilité du parc et des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, présence d'une infirmerie, d'un conseiller d'orientation-psychologue, d'un service social. Le lycée développe des actions de prévention pour lutter contre les discriminations de sexe, de genre, de couleur ; pour lutter contre le harcèlement scolaire et toutes formes de violence et d'intolérance.